

***Appel à candidature***  
**Poste de Chargé de mission agri-environnement**  
**au sein du Service Développement durable**

**Poste de catégorie A**

Poste ouvert à compter du 1er octobre 2013.

Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, avec priorité aux agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

**Le Parc national des Cévennes**

Le Parc national des Cévennes se compose d'un cœur protégé de près de 950 km<sup>2</sup>, et d'une aire d'adhésion potentielle de près de 3 000 km<sup>2</sup>, répartis sur 152 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche.

La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, avec une forte interaction homme-nature.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public élabore actuellement avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte qui devra faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Le tourisme constitue en Cévennes aujourd'hui la première activité économique. Le Parc national des Cévennes a toujours cherché à promouvoir l'accueil et l'offre touristique cévenols et travaille aujourd'hui avec l'ensemble des acteurs à la définition et la valorisation de la destination Parc national. Dans cet esprit, il a signé la Charte européenne du tourisme durable auprès d'Europarc, institution qui fédère 500 parcs européens. Il certifie les professionnels de son territoire qui souhaitent s'engager dans cette démarche reposant sur les principes du développement durable.

Par ailleurs, le parc abrite potentiellement une population de plus de 70 000 habitants. Leur répartition sur ses 152 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le parc connaît un désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90. L'établissement public mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable, auprès des différents publics : adultes comme enfants, habitants comme touristes.

Il propose notamment un programme annuel de plus de 500 animations le Festival Nature avec petites randonnées, balades naturalistes ou contées, ateliers de savoir-faire, expositions, conférences, veillées...

## **Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement Durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

**Le poste de chargé de mission agri-environnement est à pourvoir au sein du pôle agri-environnement du service Développement Durable.**

Le **service Développement Durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemblera à terme 18 personnes dont 8 affectées à des massifs.

Il a en charge notamment :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale du parc et notamment le soutien à l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ses domaines.

Le **pôle Agri-environnement** est en charge de la définition et la mise en œuvre de la politique agri-environnementale et notamment le soutien à l'agro-pastoralisme.

Piloté par le chef de pôle également chargé de mission pastoralisme, il rassemble un chargé de mission agri-environnement et quatre techniciens agri-environnement basés sur les massifs.

Dans son domaine, il a en charge notamment :

- l'appui des agriculteurs à l'échelle de l'exploitation et des groupements pastoraux pour la mise en œuvre des politiques de l'établissement
- l'appui à la mise en œuvre voire la mise en œuvre d'actions territoriales dans le cadre des politiques portées ou soutenues par l'établissement
- la sensibilisation et le suivi de l'application de la réglementation du Parc national des Cévennes en matière agricole
- la politique de gestion des propriétés agricoles du Parc national des Cévennes
- le pilotage de la gestion des grands canidés
- la participation aux instances du parc, de PNF, d'IPAMAC et du réseau MAB sur les questions agricoles.

## Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de pôle Agri-environnement, le **chargé de mission agri-environnement** couvre dans son domaine l'ensemble du territoire du parc, en collaboration avec les délégués territoriaux et les techniciens agri-environnement de chaque massif.

Il a en charge :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique en faveur de l'agriculture biologique sur le territoire
- l'élaboration et la mise œuvre de la politique visant à développer la transformation et les circuits-courts
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique en vue de favoriser les installations agricoles contribuant au projet de territoire, notamment par un soutien à l'animation foncière et technique, la formation aux enjeux écologiques et le soutien aux fermes de reconquêtes, aux aménagements fonciers en priorité dans et autour du cœur
- l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus favorables à l'environnement notamment par la réalisation de guides des pratiques agricoles favorables à l'environnement et l'accompagnement technique et financier de porteurs de projets
- le déploiement, avec Parcs nationaux de France, et en concertation avec ses partenaires, de la marque « Parc national des Cévennes »
- l'accompagnement de la diversification des productions par l'élaboration du plan de développement de l'agritourisme et d'une charte de la cueillette
- le suivi et l'accompagnement des filières végétales : châtaignes et marrons, oignons doux, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, maraichage, petits fruits... et de l'apiculture
- le suivi et l'accompagnement des projets Terra Rural du territoire en lien avec les délégués territoriaux.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions de pôle et de service,
- il veille à assurer une transmission régulière des informations tant à sa hiérarchie qu'aux délégués territoriaux et aux techniciens agri-environnement de chaque massif,
- il participe aux instances du parc, notamment la commission agriculture et forêt, de PNF, du réseau MAB et du bien inscrit Unesco.

Pour toutes ces activités, il peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée.

Poste avec de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire du parc, mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

## Compétences recherchées

- Très bonnes compétences requises en matière d'agriculture et de développement local
- Bonnes connaissances souhaitées en matière d'environnement
- Connaissances des politiques agricoles et de développement durable
- Connaissances techniques concernant les filières du territoire et l'agriculture biologique
- Compétences en ingénierie et animation de projets
- Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation
- Bonnes connaissances du monde rural
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse
- Maîtrise des systèmes d'information géographique (si possible QGIS)
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique

## **Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité**

- Niveau ingénieur ou master en agronomie, environnement ou développement rural
- Expérience professionnelle souhaitée dans l'agri-environnement
- Poste ouvert, en priorité, aux agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation, mais aussi aux contractuels
- Permis de conduire B.

## **Modalités de dépôt des candidatures**

Adresser, **avant le mercredi 28 août 2013** une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Cévennes  
Secrétariat Général  
6 bis place du palais  
48400 FLORAC

ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante :

[laurence.dayet@cevennes-parcnational.fr](mailto:laurence.dayet@cevennes-parcnational.fr)

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Le directeur du Parc national convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le jeudi 5 septembre 2013**.

Pour ces auditions, la direction sera accompagnée du chef de service et du chef de pôle.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Jérémie BARRET, chef du pôle Agri-environnement,  
04.66.49.53.24  
[jeremie.barret@cevennes-parcnational.fr](mailto:jeremie.barret@cevennes-parcnational.fr)

ou M. Grégoire GAUTIER, chef du service Développement durable  
04.66.49.53.69  
[gregoire.gautier@cevennes-parcnational.fr](mailto:gregoire.gautier@cevennes-parcnational.fr)

ou Mme Laurence DAYET, directrice adjointe  
04.66.49.53.21  
[laurence.dayet@cevennes-parcnational.fr](mailto:laurence.dayet@cevennes-parcnational.fr)